



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service de l'accompagnement des politiques éducatives
Sous-direction de l'innovation, de la formation et des ressources
Bureau de l'innovation pédagogique**

DGESCO-C1-1
N°2021-
Affaire suivie par :
Cécile Pacchiana-Rossi

Tél : 01 55 55 10 42
Mél : cecile.pacchiana-rossi@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

**Direction générale
de l'enseignement scolaire**

Paris, le 2 décembre 2021

Le ministre de l'éducation nationale, de la
jeunesse et des sports

à

Mesdames les rectrices et messieurs les
recteurs d'académie

Mesdames les directrices et messieurs les
directeurs académiques des services de
l'éducation nationale

Mesdames les conseillères et messieurs les
conseillers académiques recherche-
développement-innovation-expérimentation

Objet : Appel à projets national 2021-2022 « Journée nationale de l'innovation »

Pièce jointe : cahier des charges de l'appel à projets national

Le présent appel à projets national invite les porteurs de projets innovants du premier et du second degrés à faire connaître et à partager les apports de leur travail et de leur réflexion. Il s'agit de faire valoir des projets favorisant une transformation des pratiques professionnelles pour contribuer à l'amélioration des conditions d'apprentissage et de réussite des élèves.

L'appel à projets fournit des éléments de cadrage dans lesquels doivent s'inscrire les projets présentés, qui contribueront à la grande mutualisation nationale prévue le 11 mai 2022 lors de la « Journée nationale de l'innovation », inscrite au plan national de formation.

Pour cette douzième édition, placée sous le signe de la présidence française de l'Union européenne, cet événement phare de la direction générale de l'enseignement scolaire aura lieu à Strasbourg. Les six thématiques proposées sont articulées autour du fil rouge de la formation des citoyens de demain, et engagent à proposer des projets innovants visant à construire les compétences du citoyen du 21^{ème} siècle et à développer chez nos élèves une culture de la démocratie :

- unis dans la diversité pour une culture de la démocratie ;
- en présence, à distance : enseigner et apprendre autrement pour développer les compétences du XXI^{ème} siècle ;
- communiquer et se comprendre dans un contexte interculturel ;
- *mens sana in corpore sano* : s'épanouir au XXI^{ème} siècle ;
- des fondamentaux pour apprendre ensemble et en confiance ;
- comprendre les enjeux du développement durable pour agir en citoyen responsable.

Copie :

- Mesdames et messieurs les responsables académiques de formation (RAF)
- Mesdames et messieurs les délégués académiques au numérique (DAN)

La construction du projet proposé, son impact sur les apprentissages et la réflexion menée sur les pratiques pédagogiques seront pris en compte pour la sélection des projets, qui est désormais faite à l'échelle académique. L'appel à projets national sera publié sur éducol début décembre 2021.

La sélection des projets se déroule en deux temps :

1. La sélection académique : les projets sont déposés sur la plateforme Innovathèque par leurs porteurs avant une date butoir fixée par chaque académie. Un jury académique, dont la composition est laissée à l'initiative de la CARDIE, sélectionne 6 projets, si possible un par thématique, et distingue parmi ceux-ci celui qu'il estime le plus conforme aux critères de sélection (lauréat académique). Chaque académie organise la valorisation des 6 projets (1+5) selon les modalités de son choix.
2. La CARDIE informe le bureau de l'innovation pédagogique de sa sélection (projet lauréat académique + 5 projets distingués) au plus tard **le 30 mars 2022**. L'ensemble des 30 projets lauréats sera valorisé lors de la journée nationale de l'innovation le 11 mai 2022, tandis que tous les autres projets distingués seront valorisés au niveau national par le bureau de l'innovation via la plateforme Innovathèque.

Au cours du mois d'avril 2022, le bureau de l'innovation pédagogique diffusera les capsules vidéos des projets lauréats, faisant ainsi un « tour de France virtuel » des académies.

Afin de donner une plus grande visibilité aux projets d'innovation ou d'expérimentation menés dans les écoles maternelles et élémentaires, les directeurs académiques des services de l'éducation nationale pourront utilement relayer cet appel à projets auprès des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN).

Je vous remercie vivement de votre mobilisation en faveur de l'innovation au cœur des enseignements, des apprentissages et des pratiques pédagogiques.

Pour le ministre et par délégation
Pour le directeur général et par délégation
Le sous-directeur de l'innovation, de la formation et des ressources



Jean HUBAC